

2^e année licence droit
Cours de L à Z

GRANDS SYSTEMES JURIDIQUES

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Commenter l'article 89 Constitution norvégienne :

« Dans les affaires qui leur sont soumises, les cours ont le droit et le devoir de contrôler si les lois et autres décisions prises par les autorités étatiques contreviennent à la Constitution. »

Vous veillerez à illustrer votre commentaire par des exemples choisis dans au moins deux autres systèmes juridiques (hors France).

Document autorisé : NEANT.

GRANDS SYSTEMES JURIDIQUES
Cours de Christos GIANNOPOULOS

DUREE : 1 HEURE

DOCUMENT AUTORISE : Néant.

SUJET : La compatibilité de la Charia avec la Convention européenne des droits de l'homme

[Vous veillerez à illustrer votre analyse par des exemples précis]

2^e année licence droit
Cours de L à Z

GRANDS SYSTEMES JURIDIQUES

Durée de l'épreuve : 1 heure.

Commenter l'article 2 de la Constitution égyptienne de 2014 :

« L'islam est la religion de l'État. (...) Les principes de la charia islamique sont la source principale de la législation. »

Vous prendrez soin d'illustrer votre propos par des exemples issus d'au moins deux autres Etats (hors France).

Document autorisé : NEANT.